

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE

SÂLES



ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



N° 27

Décembre 2011

LE SOMMAIRE

Les informations du Conseil communal	p.	3-4
L'administration communale a déménagé	p.	5
Agence AVS - changement		
Tractanda assemblée du 13.12.2011		
Nouveaux citoyens 2011	p.	6
Résumé de l'assemblée du 10.05.2011		
Nonagénaires de la commune	p.	7
La gestion des déchets a un coût	p.	8
Déchetterie-horaire d'hiver		
Agenda communal	p.	9
Les fenêtres de l'Avent	p.	10
Corps de sapeurs-pompiers Sâles - Vaulruz	p.	11
Bibliothèque Matulu		
Théâtre de la société de Jeunesse de Sâles	p.	12

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère
Avenue de la Gare 12
1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

AGENCE AVS

Dès janvier 2012
à l'administration communale
de Sâles

☎ 026 917 83 50

POPULATION EN 2011

Nombre d'habitants	1425
Maules	286
Romanens	343
Rueyres-Treyfayes	154
Sâles	642
Naissances en 2010	23
Naissances en 2011	19

LES INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Continuant la tradition maintenant installée, le conseil communal vous donne ici un aperçu des dossiers en cours et des principaux points à débattre lors de l'assemblée du budget de décembre.

Salle polyvalente – La commission de bâtisse a fini son travail et nous sommes en phase de concours d'architecture. 7 bureaux d'architectes (3 nord fribourgeois, 3 sud fribourgeois et un vaudois) planchent en ce moment sur ce projet. Le rendu complet de ces projets est fixé au 16 décembre 2011. Le jury, composé de représentants de la commune, de représentants des sociétés de la commune et d'architectes, pourra alors commencer son travail. Le choix du jury et une exposition publique des projets sont dès lors prévus pour le mois février 2012.

Aménagement du territoire – Les communes doivent adapter leur Plan d'Aménagement Local jusqu'au 31 décembre 2014 à la nouvelle loi (LATeC). Le conseil communal a décidé de mettre cette adaptation en route en 2012. De nombreuses contraintes (mobilité douce, transports, loi sur les eaux, bruit, énergies renouvelables, concepts divers) sont à prendre en compte et nécessiteront une lourde charge de travail.

Administration communale – Les travaux de transformation sont maintenant terminés. Le déménagement de l'administration dans ses nouveaux locaux est effectif depuis le 17 novembre 2011. Venez nous rendre visite le 13 décembre avant l'assemblée communale (voir en page 5).

Locaux école et bibliothèque – Les locaux de l'ancienne administration étant maintenant libérés, une réorganisation a été faite d'entente avec la commission scolaire et la bibliothèque Matulu. Durant l'année 2012 et jusqu'à la rentrée scolaire 2013, des aménagements et des déménagements auront lieu afin de permettre une utilisation plus judicieuse des locaux et la mise en route de la 2^{ème} année d'école enfantine.

Déchetterie – La commune doit se doter d'une nouvelle déchetterie et libérer l'emplacement actuel privé. Le budget d'investissement prévoit un crédit d'étude pour définir ce projet. L'emplacement de cette nouvelle déchetterie n'est pas encore défini exactement, car soumis à de nombreuses contraintes et autorisations de l'Etat ! (voir aménagement du territoire ci-dessus).

Accueil extra-scolaire – La nouvelle loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour est entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2011 et partiellement au 1^{er} janvier 2012. Afin de s'y conformer, le conseil communal est en discussion avec l'association de la Courte Echelle afin de signer une convention de collaboration et a adapté le budget 2012 à ces nouvelles responsabilités.

Nouveau règlement de l'épuration – Le conseil communal n'a toujours pas trouvé une version qui satisfait les services de l'Etat. La discussion se poursuit et cette nouvelle mouture devrait suivre prochainement.

Lors de l'assemblée communale du 13 décembre prochain, dont l'ordre du jour figure en page 6, nous vous soumettrons principalement les points suivants :

1) Budget 2012

Les charges liées de l'Etat continuant leur ascension vertigineuse, il devrait de plus en plus difficile de boucler un budget communal de manière satisfaisante. Nicolas Hassler, conseiller communal responsable des finances, vous fait un état des lieux plus détaillé en page 4.

2) Investissements 2012

Les finances communales étant saines, il faut poursuivre les investissements permettant de maintenir notre qualité de vie et l'entretien de notre patrimoine. Ces investissements sont également repris dans le texte sur le budget 2012.

L'année 2012 sera, comme en 2011, riche en éléments de mutation de la commune. Le conseil communal profite ici de vous remercier de votre soutien et vous attend le 13 décembre à l'assemblée communale pour en discuter.

Au nom du conseil communal
Jean-Marc Piguet - Syndic

LES INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL - SUITE

L'établissement d'un budget communal est un exercice périlleux. Le but étant de trouver un équilibre entre les charges et les produits. Au cas où les mesures d'économies et les reports de charges ne suffiraient pas, il convient d'analyser si une augmentation de taxes, voire d'impôts s'avère nécessaire.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement enregistre l'ensemble des charges pouvant être financées par les revenus réguliers d'une année comptable. Pour 2012, le budget de fonctionnement se solde par un déficit de CHF 70'068.00, pour un total de charges de CHF 4'649'317.70. Cette perte peut être considérée comme étant maîtrisée puisqu'elle représente le 1.6% de l'ensemble des produits prévus de la commune. La marge de manœuvre est faible puisque la grande partie des charges provient de services du canton ou d'associations régionales (charges liées) ou ne pouvant être remises en question (charges fixes).

L'exercice 2012 se caractérise par une augmentation du total des charges de CHF 162'653.35.

La majorité est à attribuer aux charges liées pour CHF 111'254.50 : Enseignement et formation (+ CHF 41'309.55), Santé (+ CHF 23'549.40), Social (+ CHF 12'218.60) ainsi qu'une diminution du montant attribué par le canton dans le cadre de la péréquation (./. CHF 22'930.00).

Pour le reste, il s'agit avant tout d'augmentations du coût de la vie : salaires, besoins des écoles, structures d'accueil de la petite enfance, prise en charge des déchets et des charges relatives aux bâtiments.

Un programme d'entretien régulier des immeubles communaux a été mis en place : deuxième étape du remplacement des fenêtres de l'école de Rueyres, réfection des escaliers de l'ancienne école de Sâles, mise en conformité d'une barrière à la scierie de Maules, accès pour personnes à mobilité réduite à l'immeuble de la Couronne.

Les rentrées fiscales ont été estimées avec réalisme en tenant compte des données en notre possession et des projections du Service cantonal des contributions.

Nous parvenons, pour l'instant encore, à absorber l'accroissement de l'ensemble des charges sans procéder à une augmentation d'impôt.

Budget d'investissements

- * CHF 145'000.00 pour l'aménagement des routes
- * CHF 30'000.00 pour un crédit d'étude pour une déchetterie
- * CHF 10'000.00 pour le SIT (Système d'informations du territoire)
- * CHF 50'000.00 pour l'adaptation du PAL (Plan d'aménagement local)
- * CHF 30'000.00 pour la construction d'abris bus à Sâles et Romanens
- * CHF 30'000.00 pour la transformation de la halle louée à Magnin Frères SA
- * CHF 30'000.00 pour la réfection de la façade arrière de l'immeuble de l'administration communale

Le conseiller communal en charge des finances

L'ADMINISTRATION COMMUNALE A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 21 novembre 2011, l'administration communale se trouve dans les anciens locaux transformés de la poste et des pompiers.

Vous aurez l'occasion de visiter ces nouveaux locaux le mardi 13 décembre 2011 avant l'assemblée communale entre 19h00 et 19h45.

Ces nouveaux locaux, plus spacieux, permettent d'avoir une partie des archives communales sur place et sont plus faciles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture ainsi que la nouvelle adresse :

du lundi au vendredi

de 08h00 à 11h30 et

de 13h00 à 16h00

Administration communale

Route de la Rosaire 31

1625 Sâles (Gruyère)



Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée

DU LUNDI 26 DÉCEMBRE 2011

AU VENDREDI 6 JANVIER 2012

(réouverture le lundi 9 janvier 2012 à 8h00)

Merci de votre compréhension



AGENCE AVS - CHANGEMENT

Suite à la nouvelle loi sur les agences communales AVS, l'agence de Sâles sera gérée à l'administration communale dès janvier 2012.

Le Conseil communal tient à adresser ses plus chaleureux remerciements à Mme Marie-Chantal Pasquier qui a assumé la fonction d'agente AVS depuis 1990.

TRACTANDA ASSEMBLÉE DU 13 DÉCEMBRE 2011

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 13 décembre 2011, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

TRACTANDA

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 10 mai 2011**
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet de la commune)
- 2. Budget 2012 du Foyer St-Joseph**
 - a) présentation
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
- 3. Budget communal 2012**
 - a) présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) investissements : détails et approbation
 - d) Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
- 4. Présentation plan financier 2011-2015**
- 5. Réception des citoyens nés en 1993**
- 6. Divers**

LES NOUVEAUX CITOYENS 2011

16 jeunes nés en 1993 ont atteint leur majorité durant l'année 2011. Le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du 13 décembre l'accueil de ces nouveaux citoyens afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique.

ANDREY Jeanne, Maules
BAYS Aude, Maules
BOVET Katleen, Sâles
CHARRIÈRE Vincent, Sâles
CONUS Christophe, Romanens
GIRARD Lucie, Maules
GJOCAJ Agnesa, Sâles
GREMAUD Laetitia, Romanens

MAZZOCCATO Yasmina, Sâles
MENOUD François, Sâles
MONNARD Robin, Romanens
MONNEY Alain, Sâles
MOREL Vincent, Romanens
MÜLLER Simon, Rueyres-Treyfayes
PITTET Camille, Romanens
PROGIN Alexandra, Maules

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 10 MAI 2011

69 citoyennes et citoyens étaient présents pour suivre les débats qui peuvent être résumés comme suit :

Comptes 2010 du Foyer St-Joseph

Les comptes du Foyer St-Joseph se soldent par un déficit de Fr. 13'640.- après amortissements extraordinaires et provisions.

Comptes de fonctionnement 2010

L'exercice 2010 boucle avec un excédent de produits de Fr. 2'997.- après amortissements supplémentaires de Fr. 1'401'772.-

Comptes d'investissement 2010

Enseignement et formation : changement des ordinateurs de toutes les classes du cercle scolaire Fr. 53'814.-

Transports : entretien annuel des routes pour Fr. 100'377.-

Environnement : acompte de Fr. 132'994.- pour l'installation du VDSL.

Finances et impôts : les ventes de terrains dans le quartier du Haut-des-Roches à Romanens nettement supérieures à la prévision Fr. 362'094.-

Vente de terrain au Groupe E à la zone artisanale « la Joretta » Fr. 590'320.-

Au total, les comptes d'investissement 2010 bouclent avec un excédent de pro-

duits de Fr. 676'425.- pour un total de charges de Fr. 341'648.-.

Renouvellement des commissions

La commission financière, commission d'aménagement & de l'énergie et la commission des naturalisations ont été renouvelées pour la période de 2011 à 2016.

Adoption d'un nouveau règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens

Le règlement qui prévoit une taxe annuelle de Fr. 30.- par chien a été accepté par l'assemblée. Cette taxe permet de payer une partie de l'installation et de l'entretien des poubelles à déjections canines.

Budget complémentaire 2011

En lien avec le règlement sur les chiens, l'assemblée a accepté un investissement complémentaire de Fr. 10'000.- afin d'équiper la commune de 15 poubelles à déjections canines.

De plus, l'assemblée accepte le budget complémentaire de Fr. 150'000.- pour un crédit d'étude pour une salle polyvalente.

Comptes, budgets et procès-verbal

Ils sont disponibles sur le site internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal.

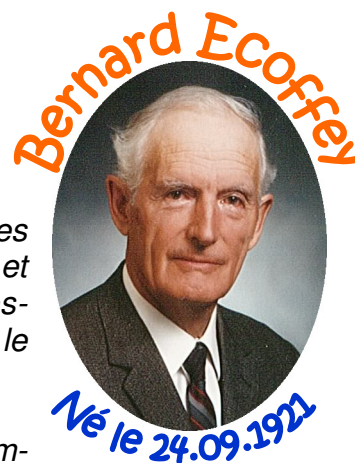
UN JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS DEUX NONAGÉNAIRES !!



Mme Monney de Rueyres-Treyfayes résidente au Foyer St-Joseph et M. Ecoffey qui vit à Rueyres-Treyfayes ont tous les deux passé le cap des 90 ans cette année !

Pour cette occasion le Conseil communal leur a rendu visite accompagné d'un présent.

Nous leurs souhaitons nos meilleurs vœux !



COUP DE GUEULE - COUP DE SAC

La gestion des déchets a un coût

Afin d'assurer un service de proximité, les déchetteries de Maules, Romanens et Rueyres-Treyfayes ont été maintenues. Ces points de collecte étant sans surveillance, le Conseil communal en appelle à la responsabilité de chacun afin de respecter des horaires corrects et d'y apporter uniquement les déchets pouvant y être déposés.

Pour tout le reste, nous vous prions de bien vouloir vous diriger vers la déchetterie principale à Sâles.

Nous devons toutefois constater que le container prévu pour les déchets encombrants contient pour la moitié des éléments qui ne devraient pas y figurer. En effet, tout ce qui est matériau plastique ne peut être recyclé et doit faire l'objet d'élimination par la même filière que les ordures ménagères. Cette élimination a un coût, et il n'est pas normal que l'ensemble de la population prenne en charge ces frais supplémentaires.

Pour rappel, la taxe poubelle de base de CHF 40.00 par personne a pour but de couvrir les frais de collecte et de transport et non pas l'élimination des déchets.

Nous en demandons donc à la responsabilité et au civisme de chacun afin de respecter les directives en matière de déchets.

Rappel des principes de base :

Nous vous prions de bien vouloir vider l'air des bouteilles de pet, de les écraser, puis de les refermer avec la capsule. Les bouteilles de vinaigre, d'huile ou de lait ne doivent pas être mélangées avec le PET, même si la mention PET y figure...

Les briques de lait ou de jus de fruit ne doivent pas être mises dans la benne du papier.

Les emballages composites (sachets de soupe et de purée de pommes de terre, sachets pour aliments pour animaux domestiques, papiers d'emballage à beurre) ne doivent pas être mis dans le container récoltant l'aluminium.

Par déchets encombrants, il est entendu tous les objets n'entrant pas dans un sac poubelle. Les emballages de lessive, gobelets de yogourt, produits de nettoyage, sacs plastiques doivent être jetés avec les ordures ménagères.

En cas de non respect de ces directives, le Conseil communal se verra dans l'obligation de restreindre la prise en charge des déchets encombrants à un rythme trimestriel.

Avec l'approche des cadeaux de Noël, peut-être que vous allez recevoir une nouvelle télévision ou un nouvel ordinateur...

En vertu des prescriptions de la Confédération, les commerces qui vendent des appareils électriques et électroniques sont tenus de les reprendre en fin de vie et de les faire recycler. Privilégiez cette filière, puisqu'elle n'engendre pas de frais de manutention et de collecte pour votre commune.

Le père Noël

FENÊTRES DE L'ÂVENT

Selon la liste ci-dessous aux heures proposées, toute la population de la paroisse de Sâles est invitée à fraterniser dans les maisons de notre calendrier de l'âvent. Une tasse de thé ou de vin chaud sera servie à chaque invité, petit ou grand. Vous êtes tous les bienvenus!

	Lundi 5 décembre	Lundi 12 décembre	Lundi 19 décembre
	Mardi 6 décembre	Mardi 13 décembre Société de jeunesse de Maules à la chapelle de Maules 19h00 à 20h00	Mardi 20 décembre Famille Stéphanie et Pierre Mauron Les Mosses 36 1625 Sâles 19h00 à 20h30
	Mercredi 7 décembre Famille Catherine Gimenez Les Mosses 35 1625 Sâles 19h00 à 20h30	Mercredi 14 décembre	Mercredi 21 décembre
Jeudi 1^{er} décembre	Jeudi 8 décembre Famille Isabelle et Bertrand Barras Rte de Romanens 71 1626 Romanens 19h00 à 20h30 14h00 et 20h00 LOTO St. Nicolas	Jeudi 15 décembre Chœur « Maules chante » A la Scierie de Maules 19h00 à 20h30	Jeudi 22 décembre Familles Fabienne et Line Pasquier Rte de Treyfayes 45 1626 Rueyres-Treyfayes 19h00 à 20h30
Vendredi 2 décembre Fam. Patricia et André Fra- gnière Ch. du Haut des Roches 29 1626 Romanens 19h00 à 20h30	Vendredi 9 décembre Famille Francine Uldry Imp. de la Vuara 16 1625 Maules 19h00 à 20h30	Vendredi 16 décembre Familles Félicitas Bauer et Esther Pauchard Rte du Rontet 9 et 9A 1625 Sâles 19h00 à 20h30	Vendredi 23 décembre 
Samedi 3 décembre	Samedi 10 décembre Fam. Catherine Piller Ch. du Haut des Roches 20 1626 Romanens 18h30 à 20h00 20h15 Concert « Maules chante » à l'église de Sâles	Samedi 17 décembre Famille Heidi et J.-Marc Seydoux Rte de la Condémine 28 1625 Maules 19h00 à 20h30	Samedi 24 décembre Messe des familles à Vuadens à 17h00 à Vaulruz 24h00
Dimanche 4 décembre Famille Madeleine et Bernard Oberson Imp. De la Vuara 14 1625 Maules 18h00 à 19h30	Dimanche 11 décembre Fam. M.-Claire et Dominique Magnin Rte du Grand-Clos 7 1625 Sâles 18h00 à 19h30	Dimanche 18 décembre Famille Guy Savary Rte de la Joretta 60 1625 Sâles 19h00 à 20h30 Marche de l'église de Sâles jusque chez Guy Savary départ à 18h30	Dimanche 25 décembre Messe de Noël A 9h15 à l'église de Sâles

Pendant cette période, qui nous plonge dans une ambiance particulière, pensons aussi aux plus démunis. Grâce à une grosse tirelire, qui sera mise à votre disposition, nous pourrions aider le projet Congo MATADI que notre Unité Pastorale soutien en lien avec notre prêtre congolais Giraud Pindi.

Les fenêtres, décorées pour l'occasion, seront éclairées.

Venez nombreux, on vous attend.

CC Marianne Monney

INSPECTION DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS SÂLES - VAULRUZ

Le samedi 15 octobre 2011, le CSPI Sâles-Vaulruz a été inspecté par la Préfecture de la Gruyère, selon les directives en vigueur qui stipulent que chaque corps doit être contrôlé périodiquement.

Les différents exercices de cette inspection ont été notés par le maj Roland Gachet, cdt de l'inspection, et les caps Stéphane Giller et Jacques Grandjean.

Les hommes du CSPI ont exécuté l'exercice d'intervention majeur sur le site de la menuiserie Luc Oberson, à Sâles, comprenant la lutte contre le feu et sauvetages.

Le service des tuyaux, l'utilisation de la motopompe et du tonne-pompe ont été contrôlés au préalable à l'exercice principal, sur différents sites basés à Vaulruz.

L'intervention principale et les exercices spécifiques ont tous été notés selon les critères bien à très bien, et ont obtenu une moyenne générale de 5.32.

Sur le site de la menuiserie Oberson l'engagement du Corps, la solution tactique et l'utilisation des engins ont été parfaitement maîtrisés, tout comme le rythme de conduite.

Au niveau administratif, les contrôles de l'effectif, des livrets de service, visites médicales, programme de travail annuel, moyens d'alarmes, etc... ont également été contrôlés, et tous les critères ont été reconnus conformes aux normes Frifire.

L'équipement des hommes, le matériel et les véhicules du Corps ont également été reconnus conformes et en bon état.

A relever que la gent féminine est représentée par Madame Corine Blanc, qui assume la fonction de fourrier au sein du Corps, constitué donc d'une dame et 54 hommes, dont 10 officiers, 10 sous-officiers et 35 sapeurs.

Au vu de l'excellent résultat obtenu lors de cette inspection, le conseil communal saisit l'occasion de féliciter Monsieur Willy Carrel, cdt du feu, Monsieur Daniel Clerc, remplaçant du cdt, ainsi que tous les cadres et tous les sapeurs-pompiers du Corps intercommunal Sâles-Vaulruz du travail effectué. Le conseil communal remercie tous les sapeurs des compétences et du temps ainsi mis au service de la collectivité.



Félicitations à tous pour cet excellent résultat et encore merci !

THÉÂTRE DE LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE DE SÂLES

20, 21, 27, 28 Janvier à 20h15
et dimanche 29 Janvier à 15h00

De la Lumière vous en êtes sûr ? Comédie de Dominique Roy

Dans une existence, l'on naît, l'on vit et l'on meurt. Mais que savons-nous sur l'avant vie et l'après mort ? Autant de questions posées dans cette comédie plutôt inhabituelle ! A l'image de ces deux gangsters piégés dans le noir sans savoir que faire. Trouveront-ils tous la Lumière ?

Acteurs : - Pricillia Dervev
- Pierre Denervaud
- Olivier Dervev
- Eléonore Pasquier
- Loic Seydoux

- Joel Moullet
- Elodie Desbiolles
- Sébastien Fahrni
- Bastien Pittet
- Corinne Yerly

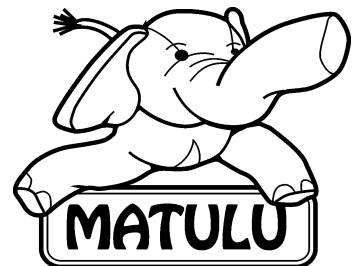
Réservations (entrée libre)
de 17h30 à 20h30
au 079/851 60 16

Verre de l'amitié
Bar et ambiance

BIBLIOTHÈQUE MATULU

Rappel des horaires d'ouverture

Mardi	15h30 à 17h30
Jeudi	15h30 à 17h30
Samedi	10h00 à 11h30



Durant les vacances scolaires
ouverture uniquement le samedi